



# Escalade Club de l'Isère

## Appel à cotisation – Saison 11/12

### « Club seul » - Formules 5 - 10 - 15

Vous apportez l'adhésion à l'ECI et :

- ➔ La revue du club : **ROC INFOS** ;
- ➔ L'accès à du matériel pour l'équipement et au réseau des adhérents pour grimper ;
- ➔ des réductions dans les salles d'escalade ;
- ➔ des réductions dans les magasins Sk'ALP et CANIN (Cf. www.ECI.fr).

### « FFME + Club »

Vous apportez **en plus** : ➔ La licence FFME **sans assurance** (sauf responsabilité civile) = Formules F1/F6/F11 (**ne couvre pas les accidents corporels**)

➔ La licence FFME, comprenant l'adhésion et l'assurance pour la pratique des activités sportives statutaires de la FFME et la compétition. **3 options d'assurance sont possibles** ; « base », « base+ » et « base++ » (Notice d'assurance et niveaux de couverture disponibles sur [www.ECI38.fr](http://www.ECI38.fr)).

**ATTENTION**, le ski de piste n'est pas compris dans l'assurance. **Supplément de 5 €** pour l'option ski de piste.

## Tarifs mode d'emploi

(Utiliser le tableau Tarification pour calculer le montant de votre inscription)

Nous proposons de nouveau cette année une adhésion multiple pour les personnes d'un même foyer (même adresse). Un seul **ROC INFOS** sera envoyé.

La première personne paie plein tarif, les personnes suivantes payant une cotisation réduite.

- ➔ Pour 1 personne seule : colonne 1ère personne (exemple : pour un adulte qui prend la formule FFME sans assurance + Club = 62 €).
- ➔ Pour 2 personnes (couple ou deux personnes d'un même foyer) : **Attention**, remplir un bulletin par personne

**Exemple 1** : La 1ère personne prend la formule FFME « base » + Club = 69 €, la deuxième prend uniquement la formule Club elle paiera 21 € (au lieu de 25 €) ; le total pour les deux personnes sera donc de 90 €.

**Exemple 2** : Deux adultes prennent la formule FFME « base + » + Club + 2 assurances ski de piste ; la première paiera 72 € et la seconde 67 € ; s'ajoute 10 € (2x5€) pour l'assurance « ski de piste ». Soit un total de 149 €.

En cas d'adhésion d'un adulte + un jeune (- 18 ans) ou étudiant ou demandeur d'emploi, **la première personne est toujours l'adulte pour la tarification**.

**Espace Vertical** ➔ Une participation du club est accordée\* **pour tous ses adhérents**, en plus de la réduction faite par **Espace Vertical** aux membres du club : **9 €** sur les cartes de 10 séances et **15 €** sur les abonnements à déduire de votre cotisation 2011/2012.

\* dans la limite du budget voté à l'assemblée générale et sur **présentation d'un justificatif** / valable 1 fois dans l'année

## Opération parrainage

Nous proposons aux adhérents de l'ECI de parrainer une nouvelle personne. Tout membre du club en 2011 qui fait adhérer une nouvelle personne bénéficiera d'une réduction sur son adhésion 2012.

- ➔ Le nouvel adhérent paiera plein tarif (colonne 1ère personne)
- ➔ Le parrain bénéficiera du tarif réduit (colonne 2ème personne).

Cette offre ne sera valable que si nous recevons les **deux bulletins d'adhésion simultanément** (préciser sur les bulletins qui est le parrain et qui est la personne parrainée).

## Comment adhérer ?

**1** Renvoyer ce bulletin avec **votre chèque et le certificat médical** (de moins de trois mois) pour les licenciés FFME, signé par un médecin (obligatoire pour les pratiquants loisirs et pour les compétiteurs). Joindre un justificatif pour les étudiants et demandeurs d'emploi (photocopie de la carte d'étudiant ou document Assedic) ;

**2** Pour les licenciés FFME, vous recevrez votre code de connexion et votre attestation de licence par mail ou par sms du siège national. Vous pourrez alors accéder à votre « espace licencié » pour imprimer votre licence. Nous vous enverrons votre carte du club, ainsi qu'une notice d'information concernant la couverture de l'assurance FFME ;

**3** Vous **devez absolument** nous renvoyer (licenciés uniquement) l'accusé de réception d'adhésion au contrat d'assurance FFME.

L'adhésion 2012 est valable de la date de réception de la licence jusqu'à fin août 2012. La licence sera reconduite automatiquement après le 1er septembre 2012, sous réserve de renouvellement avant le 1<sup>er</sup> décembre 2012.

# Escalade Club de l'Isère

## Bulletin d'adhésion 2012

**E.C.I.**  
 Chez Jean Michel CAMBON  
 26 rue Olympe de Gougues  
 38400 St Martin d'Hères

À renvoyer à l'adresse ci-contre



Nouvelle adhésion  Renouvellement de l'adhésion - n° de licence FFME

REEMPLIR UN BULLETIN PAR PERSONNE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-Mail \_\_\_\_\_ Tel. \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

ESCALADE  SKI ALPINISME  EXPEDITIONS

COMPETITIONS  RANDONNEE  ALPINISME  AUTRES, précisez : \_\_\_\_\_

Guide / Aspirant-guide  
 B.E. Escalade  
 Initiateur Escalade

Êtes-vous d'accord pour donner vos coordonnées aux autres membres ?  OUI  NON

Si OUI : Jour(s) de liberté \_\_\_\_\_

Activité(s) recherchée(s)

Niveau de pratique

## Certificat médical

Je soussigné, Docteur.....

certifie que : M. / Mme .....

ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de l'escalade et des activités de montagne

Date : .....

Signature

**Obligatoire uniquement  
 pour les adhérents FFME**

Cachet du médecin

## Tarifs 2012

! Ne couvre pas les accidents corporels !

Sélectionner une case par colonne uniquement	Formule Assurance FFME/Allianz : « Responsabilité Civile » : 3 € Option « base » : 10 € Option « base + » : 13 € ↓ Option « base ++ » : 20 €	1 <sup>ère</sup> pers.	2 <sup>ème</sup> pers.	3 <sup>ème</sup> pers. Adhésion FFME « famille » : 15 €
<b>Adultes</b> FFME : 38 €	F 1 <b>FFME « Resp. Civile » + club</b>	41 + 21 = 62 €	41 + 16 = 57 €	18 + 16 = 34 €
	F 2 <b>FFME « Base » + club</b>	48 + 21 = 69 €	48 + 16 = 64 €	25 + 15 = 40 €
	F 3 <b>FFME « Base + » + club</b>	51 + 21 = 72 €	51 + 16 = 67 €	28 + 15 = 43 €
	F 4 <b>FFME « Base ++ » + club</b>	58 + 21 = 79 €	58 + 16 = 74 €	35 + 15 = 50 €
	F 5 <b>Club seul</b>	25 €	21 €	17 €
<b>Etudiants, dem. d'emploi</b> FFME : 38 €	F 6 <b>FFME « Resp. Civile » + club</b>	41 + 15 = 56 €	41 + 10 = 51 €	18 + 9 = 27 €
	F 7 <b>FFME « Base » + club</b>	48 + 15 = 63 €	48 + 10 = 58 €	25 + 9 = 34 €
	F 8 <b>FFME « Base + » + club</b>	51 + 15 = 66 €	51 + 10 = 61 €	28 + 9 = 37 €
	F 9 <b>FFME « Base ++ » + club</b>	58 + 15 = 73 €	58 + 10 = 68 €	35 + 9 = 37 €
	F 10 <b>Club seul</b>	20 €	18 €	14 €
<b>Jeunes</b> Nés après 1/10/93 FFME : 26,50 €	F 11 <b>FFME « Resp. Civile » + club</b>	29,50 + 9,50 = 39 €	29,50 + 6,50 = 36 €	18 + 6 = 24 €
	F 12 <b>FFME « Base » + club</b>	36,50 + 9,50 = 46 €	36,50 + 6,50 = 43 €	25 + 6 = 31 €
	F 13 <b>FFME « Base + » + club</b>	39,50 + 9,50 = 49 €	39,50 + 6,50 = 46 €	28 + 6 = 34 €
	F 14 <b>FFME « Base ++ » + club</b>	46,50 + 9,50 = 56 €	46,50 + 6,50 = 53 €	35 + 6 = 41 €
	F 15 <b>Club seul</b>	15 €	13 €	10 €

**Option :**  
 + Adhésion  
 à la revue FFME  
 « Direct Cimes »  
 + 8 €  
 Cocher ici

**Option :**  
 + Assurance  
 ski de piste  
 + 5 €  
 Cocher ici

- Réduction ECI sur séances et abonnements dans les salles Espace Vertical (cf info p.1)  
 (joindre un justificatif de la dépense)  
 Cocher ici :  
 - 9 €  - 15 €

= Total (paiement par chèque à l'ordre de l'E.C.I.)

= €